

4 QUESTIONS À Eric CIOTTI

Député des Alpes-Maritimes, président de la Commission Nationale d'Investiture et de la fédération LR des Alpes-Maritimes.



« Il faut aujourd'hui une politique pénale totalement différente et des réponses particulièrement fermes. »

1 L'insécurité a-t-elle réellement augmenté en France ou est-ce un « sentiment » comme le soutient le ministre de la Justice, Eric Dupond-Moretti ?

Parler d'un sentiment d'insécurité est d'une naïveté incroyable. La réalité des chiffres est implacable, d'après le ministère de l'Intérieur on enregistre en 2020 une hausse de 4% des homicides, de 8% des coups et blessures, de 14% des violences intrafamiliales ou encore de 12% des violences sexuelles et 11% des escroqueries. Ces chiffres sont saisissants. Les Français sont témoins chaque jour de la banalisation de la violence qui imprègne, hélas, aujourd'hui la société française dans tous ses tissus. Nous sommes entrés dans l'ère d'une France Orange Mécanique.

2 Les auteurs d'actes de violence sont de plus en plus jeunes et semblent agir en toute impunité... Comment expliquez-vous ce phénomène ?

En 2020, 357 affrontements entre bandes de mineurs ont été recensés, contre 288 l'année précédente, et la tendance était déjà à la hausse les années précédentes. Il faut aujourd'hui une politique pénale totalement différente et des réponses particulièrement fermes. Certains adolescents, parfois très jeunes, sombrent dans l'ultra-violence et des phénomènes de bandes. Leur minorité empêche trop souvent d'appliquer des sanctions suffisamment dissuasives. Cela crée un sentiment d'impunité qui pousse à la surenchère. Sans peine immédiate et sans rééducation ferme rien ne changera. En 2011 j'ai fait voter une loi permettant l'encadrement de type militaire pour les mineurs délinquants, les socialistes ont refusé de l'appliquer et Monsieur Macron ne l'a pas relancée.

3 Peut-on lier insécurité et immigration ?

Évidemment et principalement... Sous le quinquennat d'Emmanuel Macron, plus de 2 millions d'étrangers légaux sont entrés en France : une immigration trop nombreuse devenue impossible à intégrer et encore plus à assimiler. L'immigration est une des causes majeures de la délinquance. Aujourd'hui, il y a dans les prisons 23% d'étrangers alors qu'ils ne représentent que 10% de la population française. Il y a clairement une surreprésentation d'étrangers dans nos prisons et donc parmi les délinquants.

4 Que peut-on faire pour remédier à cette explosion de la violence ?

Expulser systématiquement tout étranger en situation illégale et tous les étrangers condamnés pour un crime, un délit grave ou en situation de récidive. Si cela est impossible, il faut le courage de rompre avec les textes internationaux qui entravent notre souveraineté en la matière. Il faut sortir de l'immigration de masse qui s'accompagne aujourd'hui trop souvent de son cortège de ghettos, de délinquance et de communautarisme matrice du terrorisme. Il apparaît également indispensable de sanctionner les pays qui refusent le retour de leurs ressortissants condamnés ou en situation illégale.

Plus globalement le travail titanesque à mener pour redresser notre Nation est celui de la restauration de l'autorité. Une peine plancher doit être appliquée contre tout individu qui attaque un membre des forces de l'ordre. C'est à la fois le policier mais aussi l'autorité de l'Etat qu'il incarne qui doivent être sanctuarisés.

Cette restauration passe notamment par l'augmentation massive du budget régulier de l'État. Défense, intérieur et justice ne représentent qu'une goutte d'eau par rapport aux dépenses sociales de l'État. Laisser se paupériser les symboles de la République revient à fragiliser la République elle-même. L'État doit enfin renouer avec sa première raison d'être : protéger les Français.

Pour ce faire, il faut enfin construire de toute urgence des places de prison. La France connaît une surpopulation carcérale record qui empêche trop souvent l'exécution des peines et condamne toute réinsertion. Nicolas Sarkozy m'avait demandé de rédiger un rapport sur l'exécution des peines en 2010. A l'époque, nous disposions de 56 000 places de prison en France. Et je proposais que nous en ayons 80 000 à l'horizon 2017. Le pouvoir en place compte en construire 15.000 en à peine 10 ans.